

Compte rendu de la réunion des présidents du 1^{er} juin 2018 à SELTZ

Nous étions convoqués pour 18h15

Etaients présents : MM. BLUM, KIEFER et WEBER

La réunion démarre il est 19 heures.

Le Président Kerneis souhaite la bienvenue aux membres présents et communique quelques informations concernant la Confédération dont la présidence est assurée pour la première fois depuis 18 ans par le Bas-Rhin.

Le nouveau comité se compose ainsi :

Président M. Kerneis

Trésorier M. Geib

Secrétaire M. Muhr

Il nous donne lecture du discours qu'il a prononcé lors de sa prise de fonction et qui figurera dans un prochain « Fruits et Abeilles ».

Il nous rappelle les objectifs qu'il s'est fixé pour cette présidence à savoir :

- Le projet de rapprochement des deux fédérations d'Alsace
- Un projet d'amélioration de l'environnement (1 haie pour les abeilles)
- Définir le principe de l'apiculture de demain (comment nous situons nous, apiculteurs alsaciens, dans l'environnement de demain. Nous critiquons les agriculteurs et l'usage des pesticides, mais nous, comment allons nous traiter nos abeilles, aussi bien à travers le nourrissage qu'à travers les traitements contre les parasites et autres nuisibles...)
- Défendre le modèle apicole amateur qui est en grand danger.

Il nous informe que « l'Apiculteur Alsacien » jusqu'ici en édition papier sera traité en ligne à partir de 2018. 3.500 exemplaires/an sont distribués ce qui représente un coût de 3385 € net subventions déduites; alors que la version en ligne se chiffrera à 980 € subventions déduites.

Le président fait un rapide rappel de l'organisation apicole régionale :

1. **ADA** Association de développement de l'apiculture d'Alsace qui compte 3 collèges :

a. 1 collège des professionnels

b. 1 collège semi professionnel et cotisants solidaires

c. 1 collège pour les structures collectives

L'ADA est la voie obligatoire pour obtenir des subventions

2. **FRAGE** : Fédération Régionale Apicole du Grand Est

La FRAGE est reconnue par la Région Grand Est comme instance représentative des petits producteurs avec comme missions :

- Renforcer la gestion sanitaire
- Augmenter les volumes de production en Grand Est

- Augmenter l'offre mellifère et augmenter le bol alimentaire des abeilles.

La confédération adhère à l'ADA Grand Est via la FRAGE

La cotisation à la FRAGE se chiffre à 1€/membre dont la moitié est reversée à l'ADA GE Ce qui aurait pour conséquence l'augmentation de la cotisation à la Fédération de 0,50 € à 1 €.

Le président nous informe que le concours de miel fêtera ses 30 ans en 2018. A cette occasion la Confédération fera éditer un livret de 32 pages tiré à 600 exemplaires dont le coût se chiffrera à 2410 €

Compte tenu de ces éléments chiffrés, M Kerneis indique qu'il réfléchit à une augmentation de la cotisation pour faire face à ces dépenses, ne souhaitant pas être le Président du déficit !!

M. FRIEH président du Haut-Rhin, invité à la réunion demande la parole pour dire clairement qu'il est fermement opposé à toute augmentation de tarif.

Concernant l'adhésion à la FRAGE, il indique que cette cotisation peut être payée par le salaire de M. Baillis qui est repris intégralement et depuis 2 ans par la Chambre d'Agriculture et dont le coût qui avait fait l'objet d'une augmentation de cotisation n'a jamais été reversé aux membres sous forme de baisse de cotisation.

Il signale également que le Haut-Rhin adhèrera directement à la FRAGE sans passer par la Confédération.

D'autre part, il estime que le coût d'édition du livret pour les 30 ans du concours des miels est une dépense exceptionnelle et doit donc être prise sur la trésorerie de la Confédération et non pas facturée aux adhérents.

Le Président Kerneis donne la parole au directeur de l'association « Haies Vives d'Alsace »

Cette association travaille essentiellement avec les agriculteurs et les communes. Elle les accompagne pour la plantation d'arbres hors forêt. Ils récoltent les graines directement sur les pieds qui les intéressent, les font grandir chez des pépiniéristes partenaires.

Il souhaite un partenariat étroit avec les apiculteurs qui ont des objectifs communs avec eux. Ils mettront une brochure à disposition des apiculteurs et les accompagneront notamment dans les démarches auprès des communes ou des agriculteurs ou autres propriétaires fonciers susceptibles d'être intéressés par la plantation d'une haie.

Il rappelle que les communes et les COMCOM ont l'obligation de réserver des zones pour la biodiversité dans les PLU et les PLUI.

Compter 800 à 1000 € de plantes pour 100 mètres.

Par ailleurs ils feront circuler une caravane dans toute l'Alsace pour sensibiliser le public à la cause environnementale et la cause des abeilles.

Sites à consulter : www.ieplantemahaie.fr/ haies-vives-alsace.org

Le Président Kerneis donne la parole à M. Frieh concernant le concours des miels.

Ce dernier rappelle que le Bas-Rhin ne participe pratiquement plus à ce concours et invite les présidents présents à relancer leurs membres. (le coût pour la participation est de 38€ par échantillon). S'adresser à Gérard LICKEL.

Le président Kerneis présente 7 posters sur le frelon asiatique format A1 (80x60) qui pourront servir lors de réunions publiques. Prix : 65 € les 7 posters.

Le président Kerneis donne la parole à un apiculteur- bricoleur (dans le sens noble) des environs de Belfort qui nous montre un dispositif anti-frelon qu'il a fabriqué et qu'il commercialise.

Le président Kerneis propose une réunion commune des présidents du 67 et du 68 dans le cadre du projet de fusion des deux fédérations. Les présidents présents avaient l'air plutôt sceptiques.

Pour l'organisation de la prochaine Assemblée Générale de la Fédération 67 c'est le syndicat de Villé qui a fait acte de candidature, ce qui a été accepté à l'unanimité.

Le président Kerneis propose aux personnes présentes de méditer sur la question suivante :

Nous petits apiculteurs de loisir, sommes-nous des producteurs ou des cueilleurs ?

La réunion est clôturée vers 20H45.